

LA DEGRAMMATICALISATION DU GENRE EN FRANÇAIS

Paul ZANG ZANG

Université de Yaoundé I (Cameroun)

zangzangpaul@yahoo.fr

Résumé

La langue française se dégrammaticalise. Dans le présent article, nous nous limiterons à un aspect bien précis : la dégrammaticalisation du genre. Pour montrer que ce phénomène n'a aucun caractère anecdotique, nous allons nous appuyer sur des ouvrages de référence qui ne souffrent d'aucune contestation et sur ceux qui font autorité¹. La multitude d'exemples cités vise à montrer que le phénomène étudié n'est pas négligeable. La plupart de ces exemples sont attestés dans ces ouvrages de référence. Ce choix méthodologique nous a amené à éliminer les exemples tirés de la vie quotidienne (langue courante, lettres, publicité, presse écrite, copies d'élèves ou d'étudiants, radio, télévision, etc.) afin que la critique ne les mette sur le compte d'un manque de maîtrise de la langue française.

Mots-clés : catégorie, épïcène, genre, neutre, grammaticalisation, lexicalisation.

Abstract

French language is undergoing the process of degrammaticalization. In this paper, we have chosen a very specific aspect of this subject : the degrammaticalization of gender in French. To show that this phenomenon is far from being anecdotic, our research will be based on reference books which are incontestable and authoritative works. The several examples cited in the research are meant to show that the phenomenon studied is not negligible. Most of them are attested in reference books. This methodological choice has lead us to discard intentionally examples chosen from day-to-day life (spoken language, letters, written media, scripts of

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

students, radio, television, and so on) so as to avoid criticism treating them as cases of lack of mastery of the French language.

Key-words: category, gender, neutral, lexicalization, degrammaticalization.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

INTRODUCTION

Selon une certaine opinion, les changements linguistiques que l'on observe aujourd'hui en Francophonie ne concernent que le lexique de la langue française. La grammaire du français reste donc intacte. Nous nous proposons de montrer que la grammaire du français n'est pas épargnée. La langue française est en train de subir un processus de dégrammaticalisation. Nous nous limiterons, dans le présent article, à la catégorie du genre. Nous nous appuyerons sur des ouvrages de référence (ceux qui font autorité en la matière) afin que la critique ne dise que notre corpus est un tout-venant ou alors que les exemples cités proviennent de la rue.

Un constat se dégage à cet effet : les grammaires françaises accordent de moins en moins de place à la catégorie du genre. Autant les ouvrages de référence anciens (Damourette et Pichon, 1911-1927 : 248-278), (Grevisse, 1936-1980 : 226-287), (Le Bidois et Le Bidois, 1938 : 117-205) accordent suffisamment de place à cette notion, autant le nombre d'ouvrages de référence récents où cette notion est presque totalement absente devient de plus en plus important (Riegel et al., 1994), (Charaudeau, 1992). Néanmoins, Baylon et Fabre (1978 : 65-70) lui accordent six pages dont deux d'exercices, Wagner et Pinchon (1991 : 48-54) sept pages, Wilmet (1998 : 55-59) cinq pages... Le désintérêt des auteurs pourrait s'expliquer par le fait que « la plupart des grammairiens modernes sont d'accord pour considérer le genre comme dépourvu d'une signification quelconque. » (Togoby, 1965 : 143).

Notre hypothèse est que le désintérêt des grammairiens peut s'expliquer par le fait que la catégorie du genre est en train de se dégrammaticaliser en français. La dégrammaticalisation est le procédé par lequel la langue développe son lexique au détriment de sa grammaire². Pour mieux observer comment ce phénomène se manifeste, nous avons subdivisé le système genre en trois sous-systèmes : le sous-système des mots qui connaissent une opposition de type morphologique, celui des mots qui connaissent une opposition de type lexical et celui des mots qui connaissent une opposition de type ni lexical ni morphologique. La dégrammaticalisation est-elle un signe de dégénérescence ? Est-ce la langue française qui est en perte de vitesse ou alors l'usage de Paris qui devient un chronolecte obsolète ?

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

I - LE SOUS-SYSTEME DES MOTS MORPHOLOGIQUEMENT MARQUES

Dans ce sous-système, la forme féminine est une variante morphologique de celle du masculin. Les mécanismes de la dégrammaticalisation se manifestent ici par trois principaux processus. Le premier est le figement et la lexicalisation de certaines formes féminines qui à l'origine étaient des variantes morphologiques de celles du masculin ; le deuxième est que les suffixes du féminin deviennent improductifs ; le troisième est que certaines formes féminines sont frappées d'obsolescence et sortent de l'usage. Nous allons subdiviser ce sous-système en deux autres pour observer comment ce phénomène se manifeste :

1.1 L'opposition de genre exprime une opposition de sexe

Dans le sous-système des mots pour lesquels l'opposition de genre exprime une opposition de sexe, on peut observer un phénomène : en se figeant, la forme féminine cesse de fonctionner comme une variante morphologique de la forme masculine. Elle se lexicalise, acquiert son autonomie vis-à-vis de la forme masculine et développe des sens nouveaux et qui lui sont propres comme un mot à part entière du lexique de la langue française.

1.1.1 Les mots en *-au* faisant leur féminin en *-elle*

Non seulement cette sous-catégorie est devenue improductive aujourd'hui, mais on y retrouve aussi des formes devenues archaïques : *agneau / agnelle* (féminin archaïque), *chameau / chamelle*, *damoiseau / damoiselle* (masculin et féminin archaïques), *jouvenceau / jouvencelle*, *jumeau / jumelle*, *Manceau / Mancelle*, *maquereau / maquerelle* (masculin et féminin populaires), *Morvandeau / Morvandelle*, *oiseau / oiselle* (féminin archaïque), *pastoureau / pastourelle* (masculin et féminin archaïques), *puceau / pucelle* (masculin et féminin archaïques), *Tourangeau / Tourangelle*, *tourtereau / tourterelle*. On observe ici un phénomène digne d'intérêt :

Jumeau, -elle : 1175 **1** Se dit de deux (ou plusieurs) enfants nés d'un même accouchement. **2** Fig. Réplique physique ou morale d'une personne. **3** Se dit de deux choses semblables.

Jumelle : (1234) **1** Pièce honorable formée de deux filets parallèles. **2** Pièces de bois, de métal, semblables, dans le même outil, la même machine. **3** (1825) Instrument portatif à deux lunettes ; double lorgnette.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

En se figeant, *jumelle* se lexicalise et fait son entrée dans les dictionnaires de la langue française. Il devient un mot à part entière et développe aussi des sens qui lui sont propres.

1.1.2 Les mots en *-er* faisant leur féminin en *-ère*

On observe le même phénomène à l'intérieur de ce sous-système : l'opposition de sexe tend à se doubler d'une opposition de sens.

Berger, -ère **1** Personne qui garde les moutons. **2** Pasteur des âmes, prêtre. **3** Chien de berger.

Bergère (1746) Fauteuil large et profond à joues pleines, et dont le siège est garni d'un coussin. (Le Petit Robert)

Jardinier, -ère **IN. 1** Personne dont le métier est de cultiver les jardins. => arboriculteur, fleuriste, horticulteur, maraîcher, pépiniériste. *Spécialement* Personne qui entretient un jardin d'agrément, un potager, un verger pour le compte d'autrui. **2** Personne qui dessine, agence des jardins. => paysagiste. **3** N. f. JARDINIÈRE D'ENFANTS : éducatrice travaillant dans un jardin d'enfants.

II Jardinière 1 (1812) Meuble supportant ou contenant un récipient où l'on fait pousser des plantes ornementales, des fleurs d'intérieur. Récipient de bois, de ciment de plastique, de brique où l'on fait pousser des plantes ou arbres d'agrément. **2** (1810) Garniture composée d'un mélange de légumes printaniers cuits (essentiellement carottes et petits-pois) **3** (1873) *anciennement* Voiture hippomobile de maraîcher. **4** (1867) Insecte des jardins, courtilière, carabe doré et autres insectes qui attaquent les plantes potagères (*Le Petit Robert*).

La forme féminine ne fonctionne pas comme une simple variante morphologique de la forme masculine, comme le pluriel qui est une simple variante morphologique du singulier en français : un *cheval* / des *chevaux*. Sauf dans quelques cas rares (*amour* au pluriel ou au singulier, au masculin ou au féminin se double d'une nuance sémantique ou stylistique), l'opposition pluriel / singulier ne se double pas d'une opposition de sens en français.

1.1.3 Les mots faisant leur féminin en *-esse*

Cette sous-catégorie est fermée et improductive. Elle comporte des mots qui, au masculin, se terminent par *é* (*abbé* / *abbesse*), des mots masculins qui se terminent par une consonne à l'écrit (*chef* / *cheffesse*, *duc* / *duchesse*, *pair* / *païresse*, *Turc* / *Turquesse*), des mots qui se terminent par un *e muet* à l'écrit et une consonne à l'oral (*comte* / *comtesse*, *diable* / *diabliesse*,

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

mulâtre / mulâtresse, nègre / négresse, prêtre / prêtresse, prince / princesse, prophète / prophétesse, tigre / tigresse, vicomte / vicomtesse). Observons les changements survenus dans cette sous-catégorie.

1.1.3.1 Les mots dont le féminin en *-esse* est archaïque

D'une part le suffixe en *-esse* devient improductif en français et, d'autre part les formes féminines en *-esse* deviennent archaïques : *apothicaire / apothicaresse* (autrefois, religieuse qui préparait les remèdes pour les malades de son couvent), *bonze / bonzesse* (parfois bonzelle, rare), *borgne / borgnesse* (rare et péjoratif), *bougre / bougresse* (trivial), *centaure / centauresse* (rare), *chef/cheffesse ou chëfesse* (pop.), (cheftaine : jeune fille responsable d'un groupe de petits scouts, de guides, ou d'éclaireurs), *clown / clownesse* (rare), *diable / diablesse, faune / faunesse* (Littré ne mentionne pas faunesse mais une faune), *gonze / gonzesse* (le masculin est sorti de l'usage), *hôte / hôtesse, ivrogne / ivrognesse, jésuite / jésuitesse* (rare), *ladre / ladresse* (rare), *larron / larronesse* (rare), *maire / mairesse* (rare), *maître / maîtresse, ministre / ministresse* (rare), *moine / moinesse* (rare), *mulâtre / mulâtresse* (ou *une mulâtre*), *patron / patronnesse, pauvre / pauvresse* (vieilli), *pasteur / pastoresse* (rare ; en Suisse : féminin occasionnel de : *pastourelle*), *prêtre / prêtresse, quaker / quakeresse, satyre / satyresse* (archaïque), *sauvage / sauvagesse* (rare), *singe / singesse* (archaïque), *type / typesse* (fam. pop.).

Les formes féminines en *-esse* sont en voie de disparition. Certaines sont même sorties de l'usage. *Le Petit Robert* donne pour *Turc* le féminin *Turque* alors que Grevisse attribue à *Turquesse* la marque *rare*. *Maîtresse* persiste mais dans l'ordre des avocats, *Maître* désigne aussi bien l'homme que la femme.

1.1.3.2 La dérive étymologique des formes féminines

La forme féminine *-esse* tend à développer une connotation différente de la forme masculine et des sens qui lui sont propres. Cela provoque une dérive tendant à séparer la forme féminine de la masculine. *Le Petit Robert* crée deux entrées respectives pour *prêtre* et *prêtresse*. **Prêtresse** « Dans les religions païennes, Femme ou jeune fille attachée au culte d'une divinité. » (*Le Petit Robert*). *Le Petit Robert de la langue française* réserve deux entrées distinctes pour *gonze* et *gonzesse*. Il attribue à *gonze* la date 1753 et le décrit comme issu de l'italien *gonzo* « individu stupide ». Il lui donne les marques *argotique* et *vieilli*. Il le définit comme *homme, individu*. Il attribue à *gonzesse* la date 1811 et signale que ce mot est le féminin de *gonze*. Il le

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

décrit comme *familier* « Femme, fille. « Une belle gonzesse. Sa gonzesse. => **nana, 1. poule.** ». *Le Robert et CLE International* (1993) ne réserve aucune entrée à *gonze*. *Larousse* réserve aussi deux entrées pour *gonze* et *gonzesse* et ne signale pas que l'un est le féminin de l'autre. Il les traite aussi comme des mots appartenant à deux variétés linguistiques différentes : *gonze* est argotique et vieilli alors que *gonzesse* est familier. Le lien étymologique entre ces mots disparaît. On observe un phénomène similaire avec *hôte* et *hôtesse* : *Le Petit Robert* attribue deux sens distincts à *hôte*. Quand il désigne la personne qui reçoit, *hôte* a pour féminin *hôtesse*. Quand il désigne la personne qu'on reçoit, *hôte* a pour féminin *hôte*.

Dans le français du Cameroun, la *maîtresse de maison* n'est pas considérée (et ne se considère pas) comme une *hôtesse*. Le mot *hôtesse* est réservé aux jeunes dames chargées d'accueillir les invités, de les guider et de prendre soin d'eux. Ce sens est le même que dans *hôtesse de l'air*. *Hôtesse* semble ne plus être perçu comme le féminin de *hôte* que dans la communauté des spécialistes. Cette perte du lien étymologique est favorisée par plusieurs facteurs :

Les deux mots appartiennent à des variétés différentes de la même langue : chez *Larousse* et *Le Petit Robert*, *gonze* appartient à la langue argotique, alors que *gonzesse* appartient à la langue familière. Dans le français du Cameroun, *chef* appartient au langage administratif, scolaire et soutenu : *chef de classe*, *chef de village*, *chef de district*, alors que *cheftaine* appartient au langage des scouts et celui des associations féminines, *cheffesse* appartient au langage familier où il est défini comme un « Chef qui a des fesses ».

Le mot féminin développe une fréquence différente de celle du masculin : le mot *tigre* mis pour un être humain de sexe masculin est rare ou inusité. Mais le mot *tigresse* mis pour un être humain de sexe féminin est courant et fréquent.

Le mot féminin développe une connotation différente de celle du masculin : *Grevisse* montre que dans le couple *borgne / borgnesse*, le féminin est peu usité et péjoratif, et que dans *bougre / bougresse*, le féminin est trivial.

Le féminin développe un sens qui s'éloigne ou qui est totalement différent de celui du masculin : c'est le cas de *prêtre* et *prêtresse* dans *Le Petit Robert*, et de *hôte* et *hôtesse* dans la langue courante.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

1.1.4 Les mots en *-eur* faisant leur féminin en *-eresse*

Ce sous-système comporte des mots d'origine ancienne dont le féminin en *-eresse* est devenu *-euse* : *bailleur / bailleresse, menteur / menteresse / menteuse, trompeur / tromperesse / trompeuse, charmeur / charmeresse / charmeuse,*

Les archaïsmes dans ce sous-système continuent d'être maintenus par :

- le langage biblique : *pécheur / pécheresse,*
- le langage poétique : *enchanteur / enchanteresse, vengeur / vengeresse, chasseur / chasseresse, devineur / devineresse.*
- Le langage juridique : *défendeur / défenderesse, demandeur / demanderesse, vendeur / venderesse.*
- Les expressions figées : *Une main vengeresse*

Dans la langue courante d'aujourd'hui, on dit *chasseur / chasseuse* ; *devineuse* est devenu le féminin de *devineur* (personne qui juge par conjecture, personne qui trouve le mot d'une énigme ou d'une charade), alors que *devineresse* est devenu le féminin de *devin* ; *demandeuse* est le féminin de *demandeur* et *vendeuse* est le féminin de *vendeur*.

Le *Dictionnaire des difficultés de la langue française* oppose *bailleur / bailleresse* (personne qui donne) à *bâilleur / bâilleuse* (personne qui bâille). *Le Petit Robert* mentionne *bailleur / bailleresse* mais pas *bâilleur / bâilleuse*. *Le Robert et Clé international* ne mentionnent ni l'un ni l'autre.

1.1.5 Les mots en *-eur* faisant leur féminin en *-euse*

Ce sous-système comporte des noms en *-eur* dérivés des verbes faisant leur participe présent en *-ant*. Grevisse (1980 : 232) montre que ces noms sont de formation populaire : *buveur / buveuse, danseur / danseuse, menteur / menteuse, travailleur / travailleuse.*

Ils sont le résultat d'une évolution phonétique. En ancien français, le *-r* final de ces noms ne se prononçait pas. *Voleur* se prononçait donc *voleu*. Cette prononciation a entraîné une confusion entre les formes en *-eur* et celles en *-eux* dont le féminin est devenu identique en finale : *voleur / voleuse*. Ce phénomène semble avoir persisté jusqu'au 19^e siècle en France. On le retrouve encore chez Maupassant : « C'est quéque voleux ! » (Guy de Maupassant, *Conte*, 9 mars 1884.)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Ce sous-système est en train de devenir improductif et certains de ses éléments sont devenus obsolètes : les mots masculins en *-eur* font leur féminin en *-eur* : un *professeur* / une *professeuse*.

1.1.6 Les mots en *-eur* faisant leur féminin en *-trice*

Ce sous-système comporte un nombre considérable de noms de formation savante en *-teur* dont on ne peut tirer un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* : *accusateur*, *acteur*, *administrateur*, *admirateur*, *adorateur*, *adulateur*, *animateur*, *auditeur*, *aviateur*, *bienfaiteur*, etc.

À l'intérieur de ce sous-système, on retrouve plusieurs tendances évolutives. Aujourd'hui, une confusion s'est installée entre le sous-système des mots en *-eur* faisant le féminin en *-euse* et celui des mots en *-teur* faisant leur féminin en *-trice* : *fauteur de trouble* / *fauteuse de trouble*.

On y retrouve l'influence de la sous-catégorie des mots en *-eur* faisant leur féminin en *-euse*, et pour lesquels on peut obtenir le participe présent en remplaçant *-eur* par *-ant* : *battreur* => *battant* => *batteuse* ; *chanteur* => *chantant* => *chanteuse* et non **battrice* ou **chantrice*. *Cantatrice* n'est pas dérivé du masculin **cantateur*. C'est un emprunt à l'italien *cantatrice* dérivé du latin *cantatrix*, 1762 « Chanteuse professionnelle d'opéra ou de chant classique » (*Le Petit Robert*).

Certains mots appartenant à ce sous-système subissent une récession par renouvellement lexical : *donateur* / *donatrice*, *négociateur* / *négociatrice*, *violateur* / *violatrice* tendent à être remplacés par *donneur* / *donneuse*, *négociant* / *négociante*, *violeur* / *violeuse*.

Ce sous-système comporte des noms en *-teur* dont on peut tirer un participe présent en changeant *-eur* en *-ant* : *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, *persécuteur* => *exécutant*, *inspectant*, *inventant*, *persécutant*, etc. mais qui font leur féminin en *-trice* : *exécutrice*, *inspectrice*, etc.

À l'intérieur de ce sous-système, on retrouve des noms différents formés à partir de la même racine ou des variantes de la même racine : *négociateur* vs *négociant*, *acteur* vs *actant*, *violateur* vs *violeur*, *annonciateur* vs *annonceur*.

1.1.7 Les mots en *-eur* faisant leur féminin en *-eure*

Ce sous-système était fermé et improductif. Il comportait un nombre limité de mots. Il était constitué de comparatifs pris substantivement : *supérieur* / *supérieure*, *mineur* / *mineure*, *prieur* / *prieure*, *inférieur* / *inférieure*. On peut y ajouter *majeur* / *majeure*.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Il y a homonymie entre *mineur* (plus petit, inférieur, d'importance ou d'intérêt secondaire) et *mineur* (personne qui travaille dans une mine). Quand *mineur* désigne une personne qui travaille dans une mine, il n'a pas de féminin. « Les femmes qui travaillent à la mine sont désignées par le nom propre à leur fonction (hercheuse, trieuse, etc.). » (*Le Petit Robert*, 1993).

Aujourd'hui, ce sous-système est ouvert et très productif dans le français du Canada : *gouverneur / gouverneure, ingénieur / ingénieure, etc.*

Dans le sous-système des mots qui connaissent une opposition de type morphologique, on observe deux tendances évolutives. La première est que certaines formes féminines se figent et se lexicalisent. La deuxième est que certaines formes féminines deviennent archaïques et sortent de l'usage. Certains de ces archaïsmes persistent cependant dans certaines variétés linguistiques telles le langage biblique, le langage juridique ou le langage poétique. Quand les formes féminines se figent et se lexicalisent, elles se comportent comme des mots à part entière de la langue française. Elles acquièrent leur autonomie vis-à-vis de leurs allomorphes masculins et développent des sens qui leur sont propres. Les lexicographes sont obligés dans ce cas soit de scinder les sens, soit de créer une entrée particulière pour la forme féminine. Observons si ce phénomène se manifeste quand l'opposition de genre n'exprime pas une opposition de sexe.

1.2 L'opposition de genre n'exprime pas une opposition de sexe

La dégrammaticalisation du genre semble ne pas fonctionner quand l'opposition de genre n'exprime pas une opposition de sexe. Ce sous-système semble être celui qui fait dire que le féminin n'est pas un monème en français (Martinet, 1979) ou que le genre est dépourvu de sens dans cette langue (Togoby, 1965). En fait, le genre se manifeste sous deux principales formes : le genre naturel et le genre grammatical. Le genre est dit naturel quand, dans sa **fonction sémantique**, le genre du nom est en principe une indication du sexe des êtres : le masculin pour les hommes, le féminin pour les femmes, le neutre pour les animaux et les choses. Le genre grammatical est conventionnel. Dans sa **fonction syntaxique**, il est défini par l'accord qui s'établit entre le nom et d'autres mots de la phrase : article, adjectif, pronom, etc. (Ernout, 1953 : 2), (Grevisse, 1980 : 226).

Quand l'opposition de genre n'exprime pas une opposition de sexe, ce phénomène n'est pas purement grammatical : il semble avoir un caractère sémantique. Observons comment il se manifeste ci-dessous.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

1.2.1 L'opposition agent / instrument

Dans ce sous-système, le masculin *-eur* était réservé à l'agent et le féminin *-euse* à la machine : *arroseur / arroseuse, batteur / batteuse, calculateur / calculatrice, dénoyauteur / dénoyauteuse, ébarbeur / ébarbeuse, épandeur / épandeuse, faucheur / faucheuse, moissonneur / moissonneuse, trayeur / trayeuse, trieur / trieuse*.

La forme marquée du féminin avait deux sens : **1.** La femme qui utilise l'instrument **2.** L'instrument lui-même. Un *calculateur* était une personne de sexe masculin qui sait calculer. Une *calculatrice* était d'une part une personne de sexe féminin qui sait calculer et d'autre part la machine à calculer ou *calculette*.

L'opposition agent instrument permet d'observer un phénomène digne d'intérêt : la langue française a grammaticalisé l'opposition sémantique + *humain* / - *humain* qui existait à l'état latent dans son lexique : *l'homme parle / le chien aboie ; la femme accouche / la poule pond / le chien met bas*. Dire qu'un homme aboie revient à lui attribuer le sème [- humain].

En effet, jusqu'à une date récente, le genre grammatical en français ne faisait pas de distinction entre les êtres humains d'une part et les animaux et les choses d'autre part. aujourd'hui, on peut dire un *perforateur* pour la personne de sexe masculin qui perfore, une *perforateur* pour la personne de sexe féminin qui perfore et une *perforatrice* ou une *perforeuse* pour la machine à perforer. La dégrammaticalisation du genre s'attaque systématiquement aux mots désignant les êtres humains tandis que ceux désignant les instruments restent saufs : *calculatrice, calculette, perforatrice, perforeuse, poinçonneuse* sont désormais réservés aux instruments. Il n'y a plus de confusion entre la femme et l'instrument. *Le Petit Robert* cite encore l'exemple : « Elle est perforatrice vérificatrice ». Aujourd'hui on peut dire « Elle est perforateur vérificateur ».

1.2.2 L'opposition juste / vague

L'opposition masculin / féminin permet d'opposer les nombres justes aux nombres vagues : *un dizain / une dizaine*.

1.2.3 L'opposition producteur / produit

L'opposition de genre peut exprimer une opposition producteur / produit : *le poirier / la poire, le manguier / la mangue, etc.*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

On a une opposition ternaire arbre / plantation / machine dans caféier / caféière / cafetière. Il existe une opposition cafetier / cafetière mais qui a vieilli.

Cafetier, -ière (1690) Personne qui tient un café (rare au fém.). => **Limonadier, mastroquet**.

1.2.4 Les homophones non homographes

L'opposition de genre permet de distinguer les homophones non homographes : *le pot / la peau ; le tout / la toux ; le cours / la cour ; le chêne / la chaîne ; le mythe / la mite ; le champagne / la Champagne ; le moral / la morale ; le maire / la mère ; la mer ; un air / une aire, une ère.*

1.2.5 Les homophones homographes

Ces homophones peuvent être homographes : *Le mort / la mort ; le voile / la voile ; le physique / la physique ; le critique / la critique ; le manche / la manche ; le vase / la vase ; le poste / la poste ; le livre / la livre ; le page / la page ; le poêle / la poêle ; le mousse / la mousse ; le politique / la politique.*

1.2.6 L'opposition fait / activité

Le masculin indique un fait et le féminin une activité (*tir / tire, don / donne, débit / débite, gain / gagne, train / traîne*).

1.2.7 L'opposition passif / actif

À la suite de Damourette et Pinchon, Togeby (1965 : 143) montre qu'on peut résumer tout ce qui précède à une opposition passif / actif, le masculin symbolisant le passif et le féminin l'actif. Le suffixe masculin *-ier* indique les arbres *avocatier, cacaoyer, caféier, cotonnier, goyavier, manguiier, pommier*. Le suffixe féminin *-ière* indique les champs où on cultive des plantes (*cacaoyère, caféière, houblonnière, luzernière, melonnière, rizière*), les lieux d'extraction (*sablère, argentièrè, charbonnière, tourbière*), des habitations d'animaux (*renardièrè, grenouillèrè, fourmilièrè, canardièrè*, [on peut cependant citer le cas de *colombier, guèpièr*]), des habitations d'hommes (*garçonnière, gentilhommeière, jésuitière* (archaïque)), des engins de pêche ou de chasse (*harenguièrè, souricièrè, taupièrè*), des instruments (*boudinièrè, beurrièrè, tourtièrè, gouttièrè*), des pièces d'habillement (*brassièrè, genouillèrè, jarretièrè, tètèrè, visièrè*).

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Le suffixe masculin *-ier* indique les récipients passifs ou fermés (*bouquetier, cendrier, grenier, herbier, poudrier, sablier*), le suffixe féminin désigne des récipients actifs (*aumônière, cafetière, grenadière, ferrière, tabatière, théière*)

Dans des cas d'opposition directe (Togby, 1965 : 144), le suffixe masculin *-ier* indique presque toujours un récipient et le féminin *-ière* un instrument en activité (*aiguillier / aiguillière* (vieilli), *beurrier / beurrière, dossier / dossière, poudrier / poudrière, sablier / sablière, terrier / terrière* (vieilli). Il y a cependant des exemples difficilement explicables (*chéquier, encrier, huilier, sucrier / bonbonnière, glacière*).

Le suffixe masculin *-oir* désigne tantôt un lieu (*boudoir, parloir, trottoir*), tantôt un instrument (*arrosoir, miroir*). Le suffixe féminin *-oire* n'indique que des instruments (*baignoire, balançoire, bouilloire, nageoire*).

La catégorie du genre en français tend à développer une fonction sémantique au détriment de sa fonction syntaxique. Nous allons observer comment ce phénomène se manifeste ci-dessous.

II. LE SOUS-SYSTEME DES MOTS AYANT UNE OPPOSITION DE TYPE LEXICAL

Ce sous-système permet d'observer une dégrammaticalisation par opposition lexicale : l'opposition *masculin / féminin* se fait non pas par des procédés grammaticaux mais par des procédés lexicaux. Cette tendance existait déjà en latin. Pour marquer le féminin des noms, en effet, le latin employait, d'une part deux suffixes différents (procédé grammatical ou opposition de type morphologique) : *imperator > emperere* (*empereur* au cas régime) / *imperatrix > empereriz* (*impératrice* est un mot savant) (Brunot et Bruneau, 1949 : 198), d'autre part, deux mots différents (procédé lexical ou opposition de type lexical) : *bove(m) > bœuf / vacca(m) > vache*. On peut subdiviser ce sous-système en deux autres :

2.1 Le masculin et le féminin sont de racines différentes

Dans ce sous-système, l'opposition de genre se marque par des mots issus de radicaux différents : *bélier / brebis, bouc / chèvre, cerf / biche, compère / commère, confrère / consoeur, coq / poule, étalon* (cheval) / *jument, frère / sœur, garçon / fille, gendre / bru, homme / femme, jars / oie, lièvre / hase, mâle / femelle, mari / femme, masculin / féminin, matou / chatte, moine / moniale, monsieur / madame, oncle / tante, papa / maman, parrain / marraine, père / mère, sanglier / laie, singe / guenon, taureau* (bœuf) / *vache* (génisse), *verrat* (porc) / *truie*.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Les oppositions de type lexical produisent souvent des doublets, voire des triplets : *cochon, porc* et *verrat* ont pour féminin *truie* ; *cheval* et *étalon* ont pour féminin *jument* ; *matou* et *chat* ont pour féminin *chatte* ; *homme* et *mari* ont pour féminin *femme*.

Les noms féminins dérivés du masculin semblent poser problème ici. *Ascendant* et *conjoint* sont décrits comme étant des termes de jurisprudence qui n'ont pas de forme féminine. Ils se disent au masculin singulier pour désigner indistinctement un homme ou une femme, chacun des conjoints par rapport à l'autre : « ce sont des termes « hermaphrodites » » (Grevisse, 1980 : 249). Grevisse signale cependant un cas particulier où, pour éviter l'ambiguïté de la phrase, on a employé le terme féminin *conjointe* : « Or, seule, LA CONJOINTE est qualifiée pour s'en réclamer [de l'argument de l'erreur dans la personne], en arguant du fait qu'elle a épousé un fou sans le savoir » (H. Bazin, *La Tête contre les murs*, p. 250 cité par Grevisse, 1980 : 249).

L'opposition *époux / épouse* ne relève pas du français courant. « *Époux* s'emploie surtout dans le style administratif ou ironique. Il est d'usage de dire *mon mari, son mari, votre mari, ma femme, sa femme, votre femme* (plutôt que *mon époux..., mon épouse...*) (*Dictionnaire des difficultés de la langue française*). Pour *Le Petit Robert*, *époux / épouse* s'emploient en droit et en littérature. Le style est familier quand, en s'adressant à quelqu'un, on dit : « Comment va votre époux ? Mon épouse va me rejoindre. ». Cependant, *épouse* est courant quand *femme* serait ambigu : « Elle est plus mère qu'épouse » (Sartre) (*Le Petit Robert*, 1993).

Les remarques de Grevisse et du *Petit Robert* soulèvent trois problèmes dont le premier est celui de l'ambiguïté sémantique, le deuxième celui de la variation sociolinguistique et le troisième celui des connotations socioculturelles.

2.2 Les mots marquant le féminin par une forme spéciale

Ce sous-système est composé de noms dont le masculin et le féminin ont le même radical. Mais, les particularités qu'on observe dans le masculin ou dans le féminin s'expliquent soit par le fait que le masculin et le féminin remontent à deux formes différentes (latin : *regem / reginam* => *roi / reine*), soit par le fait que le féminin correspond à un masculin disparu (*mul* (archaïque) / *mule* => *mulet / mule*. L'ancien masculin *mul* a disparu.), soit encore par le fait que le féminin a été formé à partir d'un suffixe particulier : *bailli / baillive, bêta / bêtasse, buffle / bufflonne, butor / butorde, canard / cane, chevreau / chevrette, chevreuil / chevrette, cochon / coche* (vieilli), *coco / cocotte, compagnon / compagne* (compagnonne), *copain / copine, daim / daine, diacre / diaconesse, dieu / déesse, dindon / dinde, docteur / doctoresse, doge / dogaresse, esquimau / esquimaude, favori / favorite, fils / fille, gnome / gnomide* (archaïque), *gosse / gosseline* (pop.), *gouverneur / gouvernante, héros / héroïne, lévrier / levrette, loup / louve, loup-cervier / loup-cerve, maure (More) / mauresque (Moresque), merle / merlette* (merlesse), *mulet / mule, neveu / nièce, ouistiti / ouistitite, perroquet / perruche, Philippe / Philippine, Pierrot / Pierrette, poney /*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

ponette, quidam / quidane (rare), rigolo / rigolote, (arg. fam.), roi / reine, sacristain / sacristine, serveur / servante, speaker / speakerine, sphinx / sphinge, sylphe / sylphide, taureau / taure (génisse, dialectal), tsar / tsarine, vieillard / vieille, Yves / Yvette.

La dégrammaticalisation par opposition lexicale semble cependant provoquer des *embouteillages* dans le système lexical du français pour trois raisons principales. La première est qu'il n'y a pas reproduction d'un modèle précis : *quidam / quidane, gosse/gosseline*, etc. La deuxième est que chaque mot masculin a tendance à faire son féminin à sa façon : *un roi / une reine*. La troisième est qu'une ou plusieurs formes peuvent se trouver en opposition avec plusieurs formes du genre opposé : un *taureau*, un *bœuf* / une *taure*, une *génisse*, une *vache* ; un *fil*, un *garçon* / une *fil* ; un *vieux*, un *vieillard* / une *vieille*.

Ces formes deviennent vagues ou ambiguës : *truie* a trois sens : **1** femelle du verrat, **2** femelle du cochon, **3** femelle du porc. *Chevrette* en a deux : **1** femelle du chevreau, **2** femelle du chevreuil.

Le Dictionnaire du français (Le Robert et Clé International, 1999) ne mentionne pas *chevrette*. Il ne donne pas non plus le féminin de *chevreau* et dit que le féminin de *chevreuil* est la *biche* et son petit le *faon*. *Le Petit Robert* donne pour *chevrette* trois sens : **1** Petite chèvre, => biquette, **2** (1611) Femelle du chevreuil, **3** (1664) Trépied métallique ; support.

Il donne deux sens à *chevreau* **1** Le petit de la chèvre, **2** Peau de chèvre ou de chevreau qui a été tannée. Cela donne la distribution suivante : *bouc / chèvre, chevreau / chevrette*. Quand le *chevreau* est grand, il est un *bouc*. Quand la *chevrette* est grande, elle est une *chèvre*. *Chevrette* est donc féminin de *chevreau* et de *chevreuil* et synonyme de *biche*.

L'élimination de certaines formes est étroitement liée au fait qu'elles sont perçues comme péjoratives. Littré montre que, *vieillard* est « employé seulement avec une nuance de mépris dans le style moqueur et satirique ». Pour *Le Petit Robert*, le féminin normal de *vieillard* est *vieille*. « En une génération on trouve plus de vieilles que de vieillards » (Voltaire cité par *Le Petit Robert*). On trouve parfois *vieillard* (1788) littéraire : « Une ribotante vieillard » (Bloy cité par *Le Petit Robert*). *Garçon* est attesté dans *Le Petit Robert* où il porte la mention *vieilli* et signifie « Jeune fille menant une vie indépendante », loc. À LA GARÇONNE : avec des allures de garçon. *S'habiller à la garçon*. *Une coupe de cheveux à la garçon*.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

La dégrammaticalisation par opposition lexicale se manifeste par des sous-systèmes fermés et improductifs en français. Elle semble provoquer des embouteillages dans le système lexical du français comme nous l'avons montré ci-dessus. Elle pose aussi des problèmes sémantiques comme nous l'observons dans le cas des métaphores zoomorphiques.

2.3 Le cas des métaphores zoomorphiques

Ici, le sème [+ humain] est attribué à des noms désignant des animaux. Les métaphores zoomorphiques confirment l'idée que le système genre en français a développé un fonctionnement sémantique. Elle permettent d'observer un phénomène digne d'intérêt : les formes féminines développent une connotation péjorative. Guiraud (1967 : 50-53) montre comment les formes masculines sont valorisantes et les formes féminines avilissantes.

Coq : « fier comme un coq », « rouge comme un coq » / *poule* : honteux comme une poule mouillée.

Dindon : « homme stupide » « dindon de la farce », « dupe » / *dinde* « femme sans intelligence ».

Lapin : « homme énergique », « fameux lapin », « chaud lapin » / *lapine*, « femme prolifique ».

Lion, « symbole de la force, domination, courage » / *lionne*, « femme en fureur ».

Loup, « dents de loup », « à pas de loup », « voracité », « courage », « jeune loup » / *louve*, « femme débauchée ».

Moucheron « gamin » / *mouche* « parasite », « espion », « policier ».

Perroquet « qui répète sans comprendre » / *perruche* « personne vaine et bavarde ».

Singe : « laid comme, malin comme, adroit comme un singe », « patron » (argot) / *Guenon* : « femme très laide », « stupide », « femme de mauvaise vie ».

Dans le sous-système des mots qui connaissent une opposition de type lexical, le masculin et le féminin ont des entrées différentes au sein d'un même dictionnaire. C'est dans la définition et non dans la morphologie que l'un est signalé comme féminin de l'autre. Le genre ici ne concerne pas la grammaire mais le lexique et la sémantique (Ruwet, 1982 : 243), (Baylon et Fabre, 1978 : 67). Le sexe apparaît dans cette optique non comme un **monème** (Martinet, 1979 : 12) mais comme un **sème** qu'on peut représenter par [+ mâle] ou [+ femelle]. Germain (1981 :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

139) montre comment les sémanticiens et les anthropologues-linguistes structurent le lexique en y introduisant le trait « femelle » ou « mâle » :

Jument = « cheval » + « femelle »

Cheval = « cheval » + « mâle »

Verrat = « porc » + « mâle »

Truie = « porc » + « femelle »

Il y a des conditions où ce sème n'est pas pertinent (*l'homme est méchant*) et celles où il l'est (*J'ai besoin d'une cane => Il est hors de question que ce soit un canard*). On peut ajouter à cela que le masculin et le féminin tendent à développer des connotations différentes : le *singe* et la *guenon* sont laids mais le *singe* est adroit et malin alors que la *guenon* est stupide et symbolise une « femme de mauvaise vie ». On est *fier comme un coq* mais *honteux comme une poule mouillée*.

III - LE SOUS SYSTEME DES MOTS QUI CHANGENT DE GENRE SANS CHANGER DE FORME

Ce sous-système était fermé jusqu'à une époque récente. Les grammaires françaises et les dictionnaires des difficultés de la langue française donnent encore aujourd'hui des listes limitées de noms n'ayant pas de forme féminine en français : *acquéreur, agent, amateur, apôtre, architecte, armateur, artilleur, assassin, auteur, avant-coureur, bandit, bâtonnier, benêt, bourgmestre, bourreau, brigand, cardinal, censeur, champion, charlatan, défenseur, déserteur, diplomate, etc.*

Des listes limitées de noms qui changent de genre sans changer de forme ou épïcènes : *acolyte, adepte, adversaire, aide, ancêtre, arbitre, artiste, athlète, automate, belge, bigame, camarade, cinéaste, collègue, complice, concierge, convive, copiste, cycliste, dentiste, disciple, élève, etc.*

Ces listes sont devenues caduques aujourd'hui car ce sous-système est devenu ouvert. Il existe en français aujourd'hui un sous-système composé de mots dont la forme féminine est une variante morphologique du masculin, un sous-système composé de mots dont la forme féminine est une forme spéciale de celle du masculin et un sous-système composé de mots dont le masculin et le féminin s'opposent par des mots différents qui régressent parce que devenues improductifs et parce que certains mots y existant sont frappés d'obsolescence. On voit cependant se développer

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

un sous-système composé de mots dont la forme masculine et la forme féminine sont identiques : un *professeur* / une *professeur*.

La dégrammaticalisation par l'épicénie se manifeste par l'élimination des marques morphologiques du féminin. La terminaison n'est plus une garantie pour l'identification du genre. Les mots masculin faisant leur féminin en *-eur* font aujourd'hui leur féminin en *-eur*. Jusqu'à une époque récente, les mots masculins se terminant par *-in* faisaient leur féminin en *-ine*. Quand ce processus était actif en français, il avait contaminé certains mots masculins se terminant par *-ain* : *copain* / *copine*, *sacristain* / *sacristine*. Sa désactivation permet aujourd'hui d'obtenir un *médecin* / une *médecin*, un *mannequin* / une *mannequin*. La dégrammaticalisation par l'épicénie est renforcée dans le sous-système des mots où l'adjectif qualificatif est calqué sur la forme masculine : *un nègre*, *la musique nègre* => *une nègre*.

La dégrammaticalisation ne s'arrête plus à la morphologie. Elle se manifeste déjà sur le plan syntaxique. Les grammairiens citent des exemples où on ne sait plus s'il s'agit du masculin ou du féminin : « *Leur concierge est aimable* » (exemple cité par Dubois, 1965 : 65), « *Leur locataire est détestable* » (exemple cité par Baylon et Fabre, 1978 : 69). Les ouvrages de référence citent des exemples où l'accord en genre n'est plus grammatical mais sémantique ou sylleptique : « Cette vieille canaille nous a tous trompés et il en est même fier » (exemple cité par Weinrich, 1989 : 39) ; « C'est la sentinelle qui le premier s'inquiète » (exemple cité par Martin-Porta, 1998 : 62) ; « J'ai vu le docteur, elle m'a examiné » (exemple cité par Dubois et al., 1994 : 202).

CONCLUSION

Nous avons pris le soin de nous appuyer sur des ouvrages de référence pour montrer que la langue française est en train de subir un processus de dégrammaticalisation. Cela nous a permis de résoudre le problème du statut du corpus et de son homogénéité. La critique aurait dit que notre corpus est un tout-venant ou que nos exemples proviennent de la rue. L'hypothèse selon laquelle le désintérêt des grammairiens n'est pas dû au fait que le genre n'obéit à aucune loi en français mais au fait que cette catégorie se dégrammaicalise semble se vérifier.

La dégrammaticalisation se manifeste concrètement par le fait que, pendant que la grammaire s'appauvrit, le lexique qui s'enrichit. Ce processus semble ne pas être un signe de

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

dégénérescence mais de dynamique interne. Il semble aussi être celui par lequel doivent passer toutes les langues qui veulent assurer leur survie sur le marché linguistique. Les langues qui ont une grammaire compliquée se caractérisent par la pauvreté de leur lexique. Ce qui aurait dû être dit par des mots est exprimé par des procédés grammaticaux. Cette caractéristique est celle des langues africaines qui utilisent des procédés morphophonologiques et morphotonologiques en lieu et place de mots différents.

La dégrammaticalisation se manifeste dans notre corpus par quatre principaux processus. Le premier est la dégrammaticalisation par figement : les formes féminines qui, à l'origine, fonctionnaient comme des allomorphes se figent et se lexicalisent. Le deuxième est la dégrammaticalisation par opposition lexicale : l'opposition de genre s'exprime par des mots différents. Le troisième est la dégrammaticalisation par épécénie : l'allomorphe féminin est éliminé et la forme masculine est transférée dans le sous-système des épécènes. Le quatrième est la dégrammaticalisation par syllepse : les accords sémantiques ou *accords sylleptiques* se substituent aux accords grammaticaux.

La dégrammaticalisation fonctionne comme un mode de création lexicale par figement (la forme féminine se fige et se lexicalise), par opposition lexicale (création de mots différents pour le masculin et le féminin), par translation ou par épécénie (la forme masculine quitte son sous-système d'origine et est transférée dans celui des épécènes) qui est une forme de regrammaticalisation. La substitution des accords sylleptiques aux accords grammaticaux peut aboutir à une regrammaticalisation par épécénie : un *mannequin* => une *mannequin*.

Le genre n'est plus un phénomène purement grammatical mais lexico-sémantique. C'est pour cela qu'il pose les problèmes socioculturels qui sont à l'origine de la déséxualisation de la langue française aujourd'hui. On peut retenir à cet effet que quand le masculin et le féminin s'appliquent aux êtres humains et qu'ils s'expriment soit par des formes différentes du même mot, soit par des mots différents, la forme féminine ou le mot féminin tend à développer une connotation péjorative. La conjonction des traits [+ animé] [+ humain] [+ femelle] [+ féminin]³ tend à produire une connotation péjorative.

Les grammairiens avaient certainement raison de dire que le genre était dépourvu de toute signification en français. Mais la situation a évolué aujourd'hui. Il existe en effet un *ancien système* du français, qui oppose le masculin au féminin sans faire de distinction entre les hommes,

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

les femmes, les animaux et les choses, et un *nouveau système* du français qui a complété l'opposition [masculin] / [féminin] par celle [+ humain] / [- humain]. Le genre du *nouveau système* est une catégorie mixte, c'est-à-dire intermédiaire entre le genre naturel et le genre grammatical.

Sur le plan sémantique, le neutre persiste en français, mais ce sont ses marques morphologiques qui ont disparu⁴. Il est devenu ce que Whorf (1956 cité par Violi, 1987 : 23) appelle une **catégorie latente**. Ne peut-on pas affirmer que le féminin est, lui aussi, en train de devenir une catégorie latente en français ? La dégrammaticalisation s'arrêtera-t-elle uniquement aux mots désignant les êtres humains ? S'attaquera-t-elle aussi aux mots désignant les animaux et les choses ? Selon une certaine opinion, les langues sans grammaire ne sont pas des langues. La vitalité de la langue anglaise et du pidgin english n'administre-t-elle pas la preuve que plus la grammaire se simplifie plus la langue devient compétitive ? L'appropriation du français par les différents peuples de l'espace francophone ne montre-t-elle pas que c'est l'usage de Paris qui devient un chronolecte obsolète ? Des enquêtes sociolinguistiques (Bouquioux et Thomas, 1976), (Robillard, 1997) pourraient-elles aider à mieux observer ce phénomène ?

BIBLIOGRAPHIE

- AMOUGOU, A. (2001). « Le neutre en français contemporain : un genre d'aventure », in *Écritures : L'aventure*, n°8. Yaoundé : Éditions Clé, pp. 222-235
- BAYLON, Chr et FABRE, P. (1978). *Grammaire systématique de la langue française. Avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*. Paris : Nathan.
- BOUQUIOUX, L. et THOMAS, J. M. C. (éd.). (1976). *L'enquête de terrain et l'analyse grammaticale* (-Enquête et description des langues à tradition orale : 1). Paris : SELAF.
- BRUNOT, F. et BRUNEAU, Ch. (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson et Compagnie.
- CHEVALIER, J. C. et Alii (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- DEPECKER, L. (2001). *L'invention de la langue. Le choix des mots nouveaux*. Paris : Larousse/Armand Colin.
- DUBOIS et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. (1965). *Grammaire structurale du français. Le nom et le pronom*. Paris : Larousse.
- DURAND, M. (1936). *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*. Paris : Darbey.
- DURAND, M. (1946). *Voyelles longues et voyelles brèves. Essai sur la nature de la quantité vocalique*. Paris : Klincksieck.
- ERNOUT, A. (1953). *Morphologie historique du latin*. Paris : Klincksieck.
- GERMAIN, C. (1981). *Sémantique fonctionnelle*. Paris: PUF.
- GERVAIS, M. M. (1993). « Gender and language in French » in SANDERS, Carol, *French today. Language and its social context*, Cambridge University Press, pp. 121-138.
- GREVISSE, M. (1980). *Le Bon usage*. Paris / Gembloux : Duculot.
- GUIRAUD, P.. *Structure étymologique du lexique français*. Paris : Larousse.
- KRISTOL, A. M. (1990). « Une mutation typologique inachevée : la substitution du neutre par l'inanimé », in *Revue de linguistique romane*, n° 215-216, INIST, CNRS, pp. 485-516.
- LE BIDOIS, G. et LE BIDOIS, R. (1938). *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : Auguste Picard.
- MAHMOUDIAN, M. (dir.), (1976). *Pour enseigner le français. Présentation fonctionnelle de la langue*. Paris : PUF.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1989). « Le neutre et l'impersonnel », in *Genre et langage*, Colloque Nanterre, INIST, CNRS, pp. 173-179.
- MARTIN-PORTA, B. (1998). *Créer son dictionnaire avec les mots de l'école*. Paris : CRDP de l'Académie de Créteil.
- MARTINET, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier/Crédif.
- MOK, Q.I. (1968). *Contribution à l'étude des catégories morphologiques du genre et du nombre dans le français parlé actuel*. La Haye : Mouton.
- ROCHER, M. (1990) « Neutre et pseudo-neutre en français », in *Cahiers de grammaire* n° 15, INIST, CNRS, pp. 125-155.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

ROBILLAR, D. (1997). « Peut-on intégrer les apports de la sociolinguistique à la linguistique descriptive ? », in *Le corpus lexicographique : méthodes de constitution et de gestion*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

RUWET, N. (1982). *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Éditions du Seuil.

TOGEBY, K. (1965). *Structure immanente de la langue française*. Paris : PUF.

VIOLI, P. (1987). « Les origines du genre grammatical », in *Langages : Le sexe linguistique*, n°85. Paris : Larousse, pp. 15-34.

WEINRICH, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.

¹ Cela nous permet de résoudre deux principaux problèmes. Le premier est celui du statut du corpus et le deuxième celui de l'homogénéité du corpus. Pour nous, la langue est un continuum qui a un centre et une périphérie. Nous avons choisi dans le présent article de travailler au centre du continuum. Notre démarche consiste à aller progressivement du centre vers la périphérie du continuum.

² Nous utilisons le mot grammaire dans son sens premier (Dubois et al. 1994 : 26), c'est-à-dire l'*ensemble des principes d'organisation d'une langue*. Le phénomène que nous étudions est donc bien plus complexe qu'il ne paraît dans le cadre du présent article. Durand (1936) par exemple avait fait une étude dialectologique qui avait permis de montrer les conséquences de la déphonologisation de l'opposition *voyelle brève / voyelle longue* comme marque du genre en français, complétée (Durand, 1946) par une étude de phonétique expérimentale qui montre que l'opposition *voyelle brève / voyelle longue* est désormais dépourvue de signification en français. Grevisse (1980), Marchello-Nizia (1989), Kristol (1990), Rocher (1990), Amougou (2001) ont étudié les mutations subies par le genre à travers le neutre. L'étude des mécanismes du changement linguistique montre que cette mutation n'est pas achevée : elle se poursuit aujourd'hui en français à travers le féminin.

³ Les traits [femelle] et [féminin] ne se confondent pas. Un mot peut être [+ féminin] [+ mâle] ex. la *sentinelle*.

⁴ « Le français a trois genres : le masculin, le féminin et le neutre [...] » (Togebly, 1965 : 141). On retrouve encore le neutre dans *celui-ci* (masc.), *celle-ci* (fém.), *ceci* (neutre), *qui ?* (masc. et fem.) *que ?* (neutre).

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 11 - 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.